

PLANCHES A REPASSER NON ELECTRIQUES ROWENTA - GARANTIE

 : www.rowenta.com

La Garantie nationale

Ce produit est garanti par ROWENTA contre tout défaut de fabrication ou de matière, pendant **5 ans** et sur présentation d'un justificatif d'achat dans le pays.

La Garantie du fabricant couvre tous les coûts de remise en état d'un produit reconnu défectueux pour redevenir conforme à ses spécifications d'origine, par la réparation, la main-d'œuvre, et le remplacement éventuel de pièces défectueuses. Au choix de ROWENTA, un produit de remplacement peut être proposé à la place de la réparation du produit défectueux. Les obligations de ROWENTA dans le cadre de cette garantie se limitent exclusivement à cette réparation ou ce remplacement.

Conditions & Exclusions

Le produit peut être déposé directement chez un réparateur agréé, ou peut y être envoyé en recommandé après avoir été emballé de manière adéquate. La liste complète des réparateurs agréés dans chaque pays, avec leurs coordonnées complètes, est disponible sur le site de ROWENTA (www.rowenta.com), ou en appelant le numéro du Service Consommateurs précisé dans la Liste des Pays jointe.

ROWENTA n'a aucune obligation de réparer ou d'échanger un produit qui ne serait pas accompagné d'un justificatif d'achat.

Cette garantie ne couvre pas les dommages qui seraient le résultat d'une mauvaise utilisation, d'une négligence, d'un défaut d'entretien, ou d'une modification ou d'une réparation non autorisée du produit. Elle n'inclut également pas l'usure normale du produit, ni la maintenance ou le remplacement de pièces d'usures ou consommables ou assimilées consommables ou de la housse, ni les cas suivants :

- poussière, insectes dans le produit
- dommages dus à un choc, ou une surcharge
- tout accident lié à un feu, une inondation, la foudre etc...
- usage professionnel ou sur un lieu de travail
- problèmes d'emballage ou de transport pendant l'expédition du produit par son propriétaire.

Droits des Consommateurs

Cette Garantie de ROWENTA n'affecte ni les droits légaux dont bénéficie tout consommateur localement, qui ne sauraient être exclus ou limités, ni les droits légaux envers un distributeur auprès de qui aurait été acheté un produit. Cette Garantie donne au consommateur des droits spécifiques, et le consommateur peut par ailleurs bénéficier localement de droits particuliers. Le consommateur peut faire usage de ces droits de son seul fait.